

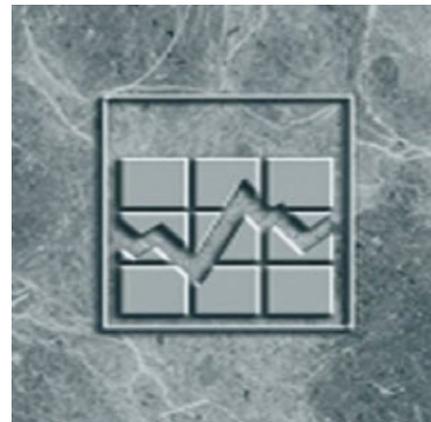
N° 89-648-X au catalogue
ISSN 1927-0119
ISBN978-0-660-36990-7

Série de documents de recherche de l'Étude longitudinale et internationale des adultes

Association entre l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie chez les adultes au Canada

par Alexander El-Hajj et Emmanuel Benhin

Date de diffusion : le 10 mars 2021



 Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Résumé	4
Introduction	4
Méthodologie	5
Données	5
Mesures	6
Sécurité alimentaire	6
Événements stressants de la vie	6
Variables de contrôle	7
Statistiques descriptives	7
Modèle statistique	9
Résultats	9
Insécurité ou sécurité alimentaire selon les événements stressants de la vie – Statistiques descriptives	9
Association entre l'insécurité alimentaire et chaque événement stressant de la vie	10
Association entre la sécurité alimentaire et le nombre d'événements stressants de la vie	11
Discussion	12
Forces et limites	14
Travaux futurs	15
Références	16
Annexe A	19

Association entre l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie chez les adultes au Canada

par Alexander El-Hajj et Emmanuel Benhin

Résumé

Cette étude porte sur la mesure dans laquelle les événements stressants de la vie peuvent accroître la probabilité, pour les adultes canadiens, de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. L'analyse est fondée sur les données de la vague 4 (2018) de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) et de modèles logistiques multivariés. Ces données tiennent compte de la complexité du plan de sondage ainsi que d'autres variables sociodémographiques et socioéconomiques connues pour être associées à l'insécurité alimentaire. Les résultats montrent que les événements stressants de la vie liés au travail et à la santé accroissent les risques d'insécurité alimentaire de manière significative. Ils révèlent aussi que les adultes qui ont indiqué avoir vécu au moins deux événements stressants de la vie étaient quatre fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux qui ont déclaré n'avoir vécu aucun événement stressant.

Introduction

De plus en plus de travaux confirment que les événements stressants de la vie contribuent à la probabilité de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (Temple, 2018; Martin et coll., 2016; Hadley et Patil, 2006). Temple (2018) a présenté des résultats qui démontrent une forte association entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire au sein de la population adulte australienne. La présente étude vise à déterminer s'il existe une telle association au sein de la population adulte au Canada. Elle comporte deux volets : le premier explore l'association entre chaque événement stressant de la vie vécu et l'insécurité alimentaire, et le deuxième examine l'association entre le fait d'avoir vécu plusieurs événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire. L'objet de ce deuxième volet est de déterminer si le fait de vivre plusieurs événements stressants de la vie peut accroître de manière significative la probabilité qu'une personne déclare avoir été en situation d'insécurité alimentaire comparativement aux personnes qui n'en ont vécu qu'un seul ou aucun.

Santé Canada (2012) définit l'insécurité alimentaire comme étant « l'incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, ou en quantité suffisante, de façon socialement acceptable, ou encore l'incertitude d'être en mesure de le faire ». Les recherches sur l'insécurité alimentaire se sont grandement approfondies au cours de la dernière décennie et ont permis de recueillir de nombreuses données qui démontrent les répercussions de l'insécurité alimentaire sur la santé mentale, physique et sociale des Canadiens et les coûts importants imposés au système de santé du Canada (PROOF Food Insecurity Policy Research, 2018).

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, laquelle est au cœur de la politique alimentaire canadienne, stipule que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer son bien-être et celui de sa famille, notamment en ce qui concerne l'alimentation et les soins médicaux, entre autres (Nations Unies, 1948, article 25). Le Canada a confirmé son statut de chef de file à l'appui des droits à l'alimentation lorsqu'il a signé le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* en 1976. Le Pacte reconnaît le droit fondamental qu'a toute personne de se procurer des aliments de qualité et d'être à l'abri de la faim (Comité permanent, 2017). En 2015, le Canada et les 192 États membres des Nations Unies ont ratifié le *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, une initiative mondiale fondée sur 17 objectifs, parmi lesquels on compte la réduction des inégalités, l'élimination de la pauvreté et l'élimination de la faim (c.-à-d. faim « zéro ») d'ici 2030 (Affaires mondiales Canada, 2018). Plus récemment, le gouvernement fédéral a annoncé dans son budget de 2019 un investissement de 134,4 millions de dollars en nouveau financement sur cinq ans à l'appui de la toute première Politique alimentaire pour le Canada (gouvernement du Canada, 2019). Deux des quatre secteurs établis dans ce budget s'attaquent à l'insécurité alimentaire : aider les communautés canadiennes à accéder à des aliments sains et, soutenir la sécurité alimentaire dans les communautés autochtones et du Nord. Les deux autres secteurs

Auteurs : Alexander El-Hajj, Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique, et Emmanuel Benhin, Division des méthodes de la statistique sociale.

faisant l'objet de mesures sont : faire des aliments canadiens le premier choix au pays et à l'étranger et, réduire le gaspillage alimentaire. De plus, le gouvernement du Canada a mis sur pied un Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada pour favoriser la collaboration et les discussions sur les lacunes dans les politiques et les données se rapportant aux enjeux relatifs aux aliments, que ces enjeux soient actuels ou futurs.

Les études sur l'association entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire sont plutôt rares, et la majorité d'entre elles portent sur la situation à l'extérieur du Canada (Temple, 2018; Drucker, 2015; Melchior et coll., 2009; Hadley et Patil, 2006; Laraia et coll., 2006). Ce qui constitue un événement stressant de la vie peut varier d'un pays à l'autre ou d'une étude à l'autre. Les études fondées sur la population canadienne (Martin et coll., 2016; Olabiya et McIntyre, 2014; Gucciardi et coll., 2009) utilisent généralement la variable « autoévaluation du niveau de stress » de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et d'autres indicateurs, comme le tabagisme, la consommation d'alcool, le jeu et la perception de l'appartenance à la communauté. Aux fins de la présente étude, les événements stressants de la vie sont définis comme des événements, prévus ou imprévus, qui ont des effets néfastes sur le bien-être des personnes touchées et des membres de leur famille (p. ex. être subitement mis à pied, être victime d'un crime). Pour cette étude, les auteurs ont utilisé six modules du questionnaire de l'ELIA pour dresser une liste de dix événements (stressants) de la vie qui peuvent survenir.

Pour examiner l'association entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire au sein de la population adulte canadienne, on a fait appel aux données de la vague 4 (2018) de l'ELIA et aux modèles de régression logistique multivariés, en tenant compte de la complexité du plan d'enquête et en adaptant les variables sociodémographiques et socioéconomiques qui ont une corrélation reconnue avec l'insécurité alimentaire.

Méthodologie

Données

La présente étude repose sur des données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA), une enquête-ménage bisannuelle qui permet de recueillir des données (socioéconomiques, sociodémographiques, sur la santé et sur les perceptions) auprès d'un échantillon représentatif de la population canadienne à l'échelle nationale, à l'exception des territoires. L'échantillon des ménages visés par l'ELIA a été sélectionné au moyen d'un plan stratifié à plusieurs degrés et à plusieurs phases¹. Tous les membres des ménages échantillonnés âgés de 15 ans et plus étaient admissibles à remplir le questionnaire de l'ELIA. La population de référence longitudinale est la population canadienne de 2012. De janvier 2018 à juin 2018, les données de la vague 4 de l'enquête ont été recueillies auprès des 10 640 répondants qui restaient dans l'échantillon longitudinal². Le module du questionnaire sur la sécurité alimentaire, qui s'inspirait de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), a été utilisé pour la première fois dans le cadre de la vague 4 (2018), alors que le module sur les événements de la vie a fait partie de la vague 2 (2014), de la vague 3 (2016) et de la vague 4 (2018) de l'ELIA³. Les données de la vague 4 sur les événements stressants de la vie, sur la sécurité alimentaire et sur certaines variables de contrôle forment la base des analyses présentées dans la présente étude. Il convient de noter que même si l'enquête est de nature longitudinale, les données sur l'insécurité alimentaire ne sont disponibles que pour la vague 4 (2018). Par conséquent, les analyses présentées ici sont essentiellement transversales.

Il convient de noter que 0,9 % des répondants à l'ELIA n'ont pas fourni de renseignements concernant le module sur la sécurité alimentaire. Par conséquent, ils ont été exclus des statistiques descriptives et des analyses statistiques. Une enquête a été menée pour vérifier que l'exclusion de ces répondants des analyses n'a pas eu d'effet sur les résultats de ces dernières. L'approche adoptée visait à réaliser les analyses avec et sans les données manquantes imputées. On a conclu que les différences des rapports de cote de ces deux analyses n'étaient pas significatives. Par souci de simplicité, seuls les résultats des données non imputées sont présentés dans la présente étude.

1. Le guide de l'utilisateur de l'Étude longitudinale et internationale des adultes de 2018 renferme plus de détails sur les méthodes d'échantillonnage.

2. Certains répondants ont systématiquement répondu à toutes les vagues, depuis la vague 1 (2012) à la vague 4 (2018).

3. Une autre question sur les événements de la vie a été ajoutée à la vague 3 (2016) : Si le répondant avait reçu un revenu d'au moins 5 000 \$ non imposable, comme des dons en argent d'une personne de l'extérieur du ménage, un héritage en argent, ou des liquidations d'une assurance-vie.

Mesures

Sécurité alimentaire

Le module de la sécurité alimentaire utilisé pour cette étude est fondé sur la classification du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM). Celui-ci a été utilisé pour la première fois dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2004 sur la nutrition (cycle 2.2)⁴, en s'inspirant du module mis au point par la United States Department of Agriculture (USDA)⁵. Les données sur la sécurité alimentaire ont été recueillies auprès d'un seul membre du ménage, soit la personne la mieux renseignée (PMR) du ménage⁶. Le MESAM contient 18 questions sur la sécurité alimentaire liées au revenu du ménage au cours des 12 mois précédents. De ces questions, dix se rapportaient à la sécurité alimentaire des adultes, et huit se rapportaient à la sécurité alimentaire des enfants. Les dix questions sur la sécurité alimentaire des adultes ont servi à établir une échelle de sécurité alimentaire comportant trois catégories : insécurité alimentaire grave, insécurité alimentaire modérée et sécurité alimentaire⁷. Toutes les réponses des PMR ont été réparties selon ces trois catégories. Afin de produire des estimations fiables, les catégories « insécurité alimentaire grave » et « sécurité alimentaire modérée » ont été regroupées en une seule catégorie, soit « insécurité alimentaire ». Ainsi, deux catégories ont été créées pour évaluer la sécurité alimentaire, soit « insécurité alimentaire » et « sécurité alimentaire ».

L'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) et les poids bootstrap nécessaires pour toute analyse statistique relative à la personne fiable ont été créés pour tous les répondants adultes du ménage. Toutefois, les données sur la sécurité alimentaire ont été recueillies auprès d'un répondant adulte du ménage, soit la PMR. Afin de produire des analyses statistiques valides au moyen des données de l'ELIA, les données sur les PMR ont d'abord été attribuées aux autres répondants adultes du ménage (voir El-Hajj et Benhin [2020] pour d'autres détails). L'hypothèse principale est que la sécurité alimentaire des adultes signalée par la PMR est semblable pour les autres membres adultes du ménage. On arrive à une hypothèse semblable en demandant à la PMR de fournir les données sur la sécurité alimentaire du ménage.

Événements stressants de la vie

Aux fins de cette étude, les événements stressants de la vie sont définis en fonction des six modules suivants de l'ELIA : Événements de la vie; Changement au statut marital; Bloc minimal l'activité sur le marché du travail; Classification de la retraite; Intention d'avoir des enfants; et Mise à jour des antécédents parentaux. À partir de ces modules, dix événements de la vie ont été établis : perte d'un emploi; détérioration de la situation financière; victime d'un crime (sans violence ou de violence physique)⁸, blessure ou maladie personnelle ou subie par une personne apparentée ou un ami; décès d'un membre de la famille, d'une personne apparentée ou d'un ami; mariage ou union libre; divorce, séparation ou décès d'un conjoint; chômage; retraite; et nouvel enfant⁹. Ces composantes des événements stressants de la vie ont été utilisées pour assurer l'uniformité avec d'autres études, comme celles de Temple (2018) et Yap et coll. (2012). Comme indiqué au tableau A1 de l'annexe, certains événements de la vie semblables ont été regroupés afin de maintenir des estimations fiables. Les événements stressants de la vie utilisés dans cette analyse ont une période de référence qui va de janvier 2016 à la date de l'interview (2018). Les événements de la vie qui ne s'inscrivaient pas dans cette période de référence au départ ont été traités afin de préserver l'uniformité¹⁰.

4. Voir Santé Canada (2007).

5. Voir Bickel et coll. (2000).

6. La décision de désigner quelqu'un comme personne la mieux renseignée (PMR) a été prise pour réduire le fardeau de réponse.

7. En 2020, Santé Canada a ajouté une autre catégorie d'insécurité alimentaire, soit l'insécurité alimentaire marginale. Cette catégorie décrit la situation d'un ménage qui craint manquer de nourriture sans être en situation d'insécurité alimentaire à ce moment-là. Au fil du temps, les ménages de cette catégorie pourraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire si leur situation financière ou sociale ne s'améliore pas (Santé Canada, 2020). Cet article s'appuie sur les catégories de sécurité alimentaire utilisées avant les mises à jour de Santé Canada de 2020.

8. Les crimes sans violence peuvent comprendre un vol ou des dommages matériels. Les crimes de violence physique peuvent comprendre une agression.

9. Voir le tableau A1 de l'annexe A.

10. Les événements de la vie suivants ont passé par une phase de traitement : mariage ou union libre, divorce, séparation ou décès d'un conjoint, chômage, nouvel enfant et retraite. Le traitement consistait à répartir les variables vectorielles en mois et en années, puis à éliminer les dates qui ne s'inscrivaient pas dans la période de référence.

Variables de contrôle

Afin de contrôler les effets confusionnels possibles, les variables connues pour être associées à l'insécurité alimentaire provenant d'autres études de recherche canadiennes (Tarasuk et coll., 2019) ont été incluses dans les modèles de régression logistique multivariés. Les variables de contrôle sont les suivantes : 1) les groupes d'âge; 2) le sexe – homme ou femme; 3) le niveau de scolarité (diplôme d'études secondaires ou moins, diplôme d'une école de métier ou collégial, baccalauréat ou grade de niveau supérieur); 4) le revenu du ménage équivalent¹¹: 0 % à 20 %, 20 % à 100 % (Eurostat, 2018); 5) l'état de santé autodéclaré (état de santé mauvais ou passable, bon, très bon ou excellent); 6) la propriété du logement (locataire ou propriétaire); 7) la région (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique); 8) le statut d'immigrant (immigrant, né au Canada); 9) la source principale de revenu (salaire ou traitement, pensions ou prestations, assistance sociale, autre) (voir le tableau A2 de l'annexe pour en savoir davantage); et 10) la configuration du ménage (célibataire, couple avec ou sans enfants, autre).

L'état de santé mentale autoévalué a été retiré de l'analyse en raison de la colinéarité avec l'état de santé autodéclaré. Encore une fois en raison de la colinéarité, la variable de contrôle « état de santé autodéclaré » a été exclue du modèle de régression qui s'intéressait à l'association entre un événement de la vie relatif à une blessure ou à une maladie et l'insécurité alimentaire.

Il n'y avait pas assez de répondants dans les ménages monoparentaux. Par conséquent, ils ont été regroupés dans la catégorie « autre. » Cette situation est regrettable, car les ménages monoparentaux sont connus pour être associés à l'insécurité alimentaire (Tarasuk et coll., 2019; Olabiyi et McIntyre, 2014), mais il n'a pas été possible de les analyser de façon distincte dans la présente étude.

Statistiques descriptives

Le tableau 1 présente des statistiques de base à propos des adultes canadiens en situation d'insécurité alimentaire ou de sécurité alimentaire par rapport à leurs caractéristiques socioéconomiques. Il convient d'insister sur le fait que l'échantillon de l'ELIA de 2018 (vague 4) utilisé pour produire ces statistiques est représentatif de la population adulte canadienne en 2012, et n'est pas entièrement représentatif de la population adulte canadienne en 2018. Par exemple, pour 2018, cet échantillon de l'ELIA ne comprend pas d'échantillon représentatif des immigrants arrivés au Canada après 2012. Par conséquent, l'échantillon de l'ELIA de 2018 ne représente que partiellement (quoique significativement) la population adulte canadienne de 2018. Chaque fois qu'on fait référence à la population adulte canadienne de 2018, on renvoie plus précisément à la population adulte canadienne de 2012 qu'on a suivie au fil du temps, puis observée en 2018. Dans la vague 4 (2018), 5,2 % de la population adulte canadienne visée par l'ELIA se trouvait en situation d'insécurité alimentaire, et 93,9 % de la population se trouvait en situation de sécurité alimentaire. L'âge moyen d'un adulte vivant en situation d'insécurité alimentaire est de 43,4 ans, comparativement à 50,7 ans chez les adultes en situation de sécurité alimentaire. Parmi les adultes en situation d'insécurité alimentaire, 44,2 % étaient des hommes, et 55,8 % étaient des femmes; 41,3 % avaient obtenu un diplôme d'études secondaires tout au plus alors que 16,8 % avaient obtenu au moins un baccalauréat; 39,3 % étaient propriétaires alors que 60,7 % étaient locataires. De plus, parmi les adultes en situation d'insécurité alimentaire au Canada, 11,2 % vivaient dans la région de l'Atlantique, 40,6 % vivaient en Ontario, 15,1 % vivaient au Québec, 20,1 % vivaient en Alberta, et 13,0 % vivaient en Colombie-Britannique; 25,6 % étaient des immigrants, alors que 74,4 % sont nés au Canada. Chez les adultes en situation d'insécurité alimentaire comme ceux en situation de sécurité alimentaire, la source principale de revenu est le salaire ou le traitement (57,4 % par rapport à 61,4 %).

11. Le revenu du ménage équivalent est une mesure du revenu du ménage qui tient compte des différences en matière de taille et de composition d'un ménage. Il est calculé en divisant le revenu total du ménage de toutes les sources par sa taille équivalente. La taille équivalente est calculée au moyen de l'échelle d'équivalence de l'Organisation de coopération et de développement économiques, laquelle attribue des poids à tous les membres du ménage de la façon suivante : 1,0 pour l'adulte principal, 0,5 pour l'adulte secondaire et tous les autres membres âgés 14 ans et plus, et 0,3 pour chaque enfant âgé de moins de 14 ans. La taille équivalente est la somme du poids de tous les membres d'un ménage donné. Cette procédure a été utilisée aux fins de cette étude pour calculer le revenu du ménage équivalent. Les données sur le revenu proviennent des cinq plus récentes années du Fichier des familles T1 (données fondées sur les déclarations de revenus). Les données sur le revenu qui ont été utilisées pour représenter chaque répondant correspondent à la moyenne des cinq années précédentes. Ensuite, les catégories de revenu du ménage équivalent (de 0 % à 20 %, puis de 20 % à 100 %) ont été calculées à partir des centiles de la répartition du revenu du ménage équivalent.

La comparaison des caractéristiques socioéconomiques entre les adultes en situation d'insécurité alimentaire et les adultes en situation de sécurité alimentaire révèle des différences notables. Par exemple, 60,7 % des adultes en situation d'insécurité alimentaire étaient locataires comparativement à seulement 19,9 % des adultes locataires en situation de sécurité alimentaire. Par contre, les adultes en situation de sécurité alimentaire étaient plus susceptibles (66,6 %) de former un couple avec ou sans enfants, comparativement aux adultes en situation d'insécurité alimentaire où seuls 35,0 % formaient un couple avec ou sans enfants. De plus, 81,5 % des adultes en situation de sécurité alimentaire relèvent des ménages correspondant aux 80 % de la tranche supérieure de la répartition du revenu des ménages équivalents, comparativement à seulement 45,9 % des adultes en situation d'insécurité alimentaire. Enfin, 89,9 % des adultes en situation de sécurité alimentaire ont indiqué être en bonne ou excellente santé comparativement à seulement 66,3 % des adultes en situation d'insécurité alimentaire.

Tableau 1
Insécurité et sécurité alimentaire selon les caractéristiques socioéconomiques

Catégorie	Sécurité alimentaire chez les adultes					
	Échantillon complet (n = 10 640)		Insécurité alimentaire (n = 470) ¹		Sécurité alimentaire (n = 10 080) ²	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Âge moyen	50,3	0,1	43,4	1,4	50,7	0,1
Sexe						
Homme	48,9	0,2	44,2	3,9	49,2	0,3
Femme	51,1	0,2	55,8	3,9	50,8	0,3
Niveau de scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou moins	27,9	0,7	41,3	4,3	27,2	0,7
Diplôme d'une école de métiers ou collégial	36,7	0,7	41,9	4,3	36,4	0,7
Baccalauréat ou grade de niveau supérieur	35,3	0,8	16,8 ^E	3,2	36,3	0,8
Revenu du ménage équivalent						
0 % à 20 %	79,6	0,6	54,1	4,7	18,5	0,6
20 % à 100 %	20,4	0,6	45,9	4,7	81,5	0,6
Possession d'une propriété						
Propriétaire	77,2	0,6	39,3	3,9	80,0	0,6
Locataire	21,9	0,6	60,7	3,9	19,9	0,6
Région						
Atlantique	7,0	0,1	11,2	1,7	6,8	0,1
Ontario	38,7	0,2	40,6	5,5	38,4	0,4
Québec	24,0	0,2	15,1	2,4	24,5	0,2
Prairies	17,2	0,2	20,1	2,8	17,0	0,3
Colombie-Britannique	13,2	0,2	13,0 ^E	3,0	13,2	0,3
Statut d'immigrant						
Immigrant	23,7	0,7	25,6 ^E	4,6	23,5	0,7
Né au Canada	76,3	0,7	74,4	4,6	76,5	0,7
Source principale de revenu						
Salaire ou traitement	61,2	0,6	57,4	3,9	61,4	0,6
Pension ou prestations	24,3	0,4	16,2	2,2	24,8	0,4
Assistance sociale	3,7	0,3	17,4 ^E	3,6	3,0	0,3
Autre	10,8	0,4	8,9 ^E	1,9	10,9	0,4
Composition du ménage						
Célibataire	18,7	0,5	36,3	4,3	17,9	0,5
En couple, avec ou sans enfants	64,9	0,7	35,0	4,5	66,6	0,7
Autre	16,3	0,6	28,7	4,5	15,5	0,6
État de santé autoévalué						
Passable ou mauvais	11,4	0,4	33,7	3,6	10,1	0,4
Excellent-bon	88,6	0,4	66,3	3,6	89,9	0,4

^E à utiliser avec prudence

1. Proportion des adultes en situation d'insécurité alimentaire dans la population à l'étude (5,2 %).

2. Proportion des adultes en situation de sécurité alimentaire dans la population à l'étude (93,9 %).

Notes : La somme des estimations peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement. Les pourcentages tiennent compte des poids d'enquête.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes (2018).

Modèle statistique

Des analyses statistiques ont été réalisées au moyen de SAS 9.4¹², où la valeur de la signification statistique est établie à $p < 0,05$. Les poids d'enquête longitudinale¹³ et un ensemble correspondant de 1 000 poids de rééchantillonnage bootstrap ont servi à produire les estimations pondérées et leurs estimations de variance due à l'échantillonnage correspondantes respectivement. Aux fins de la présente étude, la population d'intérêt de référence regroupe tous les Canadiens âgés d'au moins 15 ans en 2012. Les membres de l'échantillon représentatif de la population canadienne de 2012 ont été suivis tous les deux ans à des fins de collecte de données. Les données utilisées dans cette étude ont été recueillies en 2018, soit la vague 4 de l'ELIA. D'abord, l'étude a permis de produire quelques statistiques descriptives visant à examiner la prévalence de l'insécurité ou de la sécurité alimentaire chez les adultes en ce qui se rapporte aux événements stressants de la vie.

Ensuite, des études analytiques ont été réalisées dans le but d'examiner l'association entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire au moyen de modèles de régression logistique simples et multivariés. La première partie des analyses statistiques visait à étudier l'association entre chaque événement stressant de la vie et l'insécurité alimentaire. La deuxième partie visait à étudier l'association entre le nombre d'événements stressants de la vie (aucun, un, deux ou plus) qu'a vécus un adulte et l'insécurité alimentaire.

Examen de l'association entre chaque événement stressant de la vie et l'insécurité alimentaire

Des modèles de régression logistique simples ont été ajustés entre chaque événement stressant de la vie (variable explicative, aucune variable de contrôle) et l'insécurité alimentaire (variable dépendante). Les modèles ajustés ont servi à calculer les rapports de cote non corrigés. Les modèles de régression logistique multivariés ont été ajustés entre chaque événement stressant de la vie, en plus des variables de contrôle et de l'insécurité alimentaire. Les modèles ajustés qui en ont découlé ont servi à calculer les rapports de cotes corrigés. Les modèles multivariés et les rapports de cotes corrigés comprennent des variables de contrôle comme les variables relatives à la santé et aux réalités socioéconomiques et démographiques, alors que les modèles simples et les rapports de cotes non corrigés ne comportaient aucune variable de contrôle. Les rapports de cotes corrigés mesurent la probabilité qu'une personne soit en situation d'insécurité alimentaire en raison d'un événement stressant de la vie alors que tous les autres facteurs sont contrôlés. Par contre, les cotes non corrigées ne contrôlent pas ces autres facteurs.

Examen de l'association entre le nombre d'événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire

Ici, on a utilisé une seule version du modèle de régression logistique multivarié pour déterminer si l'exposition à plusieurs événements stressants de la vie augmenterait de façon significative les risques qu'une personne se trouve en situation d'insécurité alimentaire. La variable explicative utilisée représente le nombre d'événements stressants de la vie auxquels une personne a été exposée. Trois catégories ont été établies aux fins de l'étude : aucun événement stressant de la vie, un événement stressant de la vie, et deux événements stressants de la vie ou plus. L'insécurité alimentaire chez les adultes a fait l'objet d'une régression sur la variable concernant plusieurs événements stressants de la vie et les caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques ont été contrôlées.

Résultats

Insécurité ou sécurité alimentaire selon les événements stressants de la vie – Statistiques descriptives

Le tableau 2 présente des statistiques descriptives simples sur l'insécurité et la sécurité alimentaire selon les événements stressants de la vie. Le tableau présente la proportion d'adultes en situation d'insécurité ou de sécurité alimentaire ayant vécu un ou plusieurs événements stressants de la vie. Les adultes en situation d'insécurité alimentaire étaient plus susceptibles que les adultes en situation de sécurité alimentaire de déclarer

12. PROC SURVEYLOGISTIC comportant l'option MISSING a été mis en œuvre. L'option MISSING traite les données manquantes comme sa propre catégorie afin de produire une estimation de la variance valide.

13. Les poids des personnes répondantes lors de chaque vague (AMRPW) sont des poids longitudinaux attribués aux personnes considérées comme avoir répondu au questionnaire de l'ELIA de la vague 1 (2012) à la vague 4 (2018). Voir Benhin (2018) pour en savoir davantage sur les poids d'enquête de l'ELIA.

avoir vécu les événements suivants : perte d'un emploi (19,8 % par rapport à 6,2 %), détérioration de la situation financière (38,5 % par rapport à 4,9 %), victime d'un crime (10,0 % par rapport à 3,0 %), blessure ou maladie personnelle ou subie par une personne apparentée ou un ami (35,1 % par rapport à 18,9 %), un divorce, une séparation ou le décès d'un conjoint (2,4 % par rapport à 1,7 %), ou le chômage (6,2 % par rapport à 2,5 %).

Les adultes en situation de sécurité alimentaire étaient un peu plus susceptibles que les adultes en situation d'insécurité alimentaire de faire état du décès d'un membre de la famille (30,8 % par rapport à 28,8 %) ou d'indiquer ne pas avoir vécu d'événement stressant de la vie (44,6 % par rapport à 25,0 %)¹⁴. Par contre, les adultes en situation d'insécurité alimentaire étaient plus susceptibles de déclarer avoir vécu plusieurs événements stressants de la vie (47,2 % par rapport à 19,3 %). Dans l'ensemble, 75,1 %¹⁵ des adultes en situation d'insécurité alimentaire ont indiqué avoir vécu au moins un événement stressant de la vie entre 2016 et 2018.

Tableau 2
Insécurité ou sécurité alimentaire selon l'événement stressant de la vie

Événement stressant de la vie	Échantillon complet			Insécurité alimentaire			Sécurité alimentaire		
	nombre	pourcentage	erreur-type	nombre	pourcentage	erreur-type	nombre	pourcentage	erreur-type
Perte d'un emploi	640	6,8	0,4	60	19,8 ^E	4,6	580	6,2	0,4
Détérioration de la situation financière	640	6,7	0,4	150	38,5	4,5	480	4,9	0,3
Victime d'un crime	300	3,3	0,3	40	10,0 ^E	2,1	260	3,0	0,3
Blessure ou maladie personnelle, ou subie par une personne apparentée ou un ami	2 090	19,7	0,6	140	35,1	4,6	1 940	18,9	0,6
Décès d'un membre de la famille, d'une personne apparentée ou d'un ami	3 440	30,6	0,7	160	28,8	3,4	3 250	30,8	0,7
Mariage ou union libre	350	4,3	0,3	20	3,4 ^E	0,9	330	4,3	0,3
Divorce, séparation ou décès du conjoint	210	1,7	0,2	20	2,4 ^E	0,7	190	1,7	0,2
Chômage	290	2,7	0,2	30	6,2 ^E	1,4	260	2,5	0,2
Retraite	560	3,8	0,2	20	3,6 ^E	1,1	540	3,8	0,2
Nouvel enfant	410	5,3	0,4	20	4,6 ^E	1,4	390	5,4	0,4
Nombre d'événements stressants de la vie									
Aucun	4 660	43,7	0,7	130	25,0	3,4	4 470	44,6	0,7
Un	3 820	35,6	0,7	140	27,9	3,1	3 660	36,1	0,7
Deux ou plus	2 160	20,7	0,6	200	47,2	4,1	1 950	19,3	0,6
Total	10 640	100		470	100		10 080	100	

^E à utiliser avec prudence

Notes : La somme des estimations peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement. Les pourcentages tiennent compte des poids d'enquête.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes (2018).

Association entre l'insécurité alimentaire et chaque événement stressant de la vie

Le tableau 3 montre les rapports de cotes non corrigés et corrigés calculés, respectivement, à partir des modèles de régression logistique simples ajustés (sans variables de contrôle) et des modèles de régression logistique multivariés (avec des variables de contrôle). Les rapports de cotes tendent à diminuer lorsque des variables de contrôle sont ajoutées aux modèles, ce qui signifie que l'ajout de ces variables de contrôle est important pour corriger l'interprétation des estimations des rapports de cote. Ce tableau montre que les adultes qui ont indiqué avoir perdu un emploi (RCB = 2,48, $p < 0,01$), avoir subi une blessure ou maladie ou avoir une personne apparentée ou un ami qui a subi une blessure ou une maladie (RCB = 2,34, $p < 0,001$), avoir été victime d'un crime sans violence ou de violence physique (RCB = 2,27, $p < 0,01$) ou avoir pris leur retraite (RCB = 2,13, $p < 0,05$) étaient au moins deux fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. De plus, ceux qui ont indiqué que leur situation financière se détériorait (RCB = 7,25, $p < 0,000 1$) étaient au moins sept fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Ces résultats sont semblables à ceux décrits dans les statistiques descriptives simples du tableau 2.

14. Les estimations présentant des chevauchements des intervalles de confiance ont été jugées non significatives sur le plan statistique.

15. Proportion combinée d'adultes en situation d'insécurité alimentaire ayant signalé un événement stressant de la vie (27,9 %) et au moins deux événements stressants de la vie (47,2 %).

Tableau 3
Rapports de cotes tirés de modèles de régression logistique simples et multivariés, pondérés

Événements de la vie	Cotes non corrigées			Cotes corrigées		
	Estimation	Intervalle de confiance de 95 %		Estimation	Intervalle de confiance de 95 %	
		Inférieur	Supérieur		Inférieur	Supérieur
Perte d'un emploi	3,76***	1,97	7,18	2,48*	1,29	4,78
Détérioration de la situation financière	12,21***	8,21	18,14	7,25***	4,63	11,37
Victime d'un crime	3,62***	2,21	5,92	2,27*	1,28	4,00
Blessure ou maladie personnelle, ou subie par une personne apparentée ou un ami	2,32***	1,52	3,54	2,34**	1,47	3,71
Décès d'un membre de la famille, d'une personne apparentée ou d'un ami	0,91	0,65	1,27	1,04	0,70	1,53
Mariage ou union libre	0,80	0,45	1,43	0,71	0,35	1,45
Divorce, séparation ou décès du conjoint	1,46	0,81	2,65	1,12	0,57	2,21
Chômage	2,62**	1,51	4,55	1,48	0,78	2,80
Retraite	0,96	0,51	1,78	2,13†	1,18	3,85
Nouvel enfant	0,85	0,44	1,63	0,80	0,36	1,78

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,0001$)

† significativement différent pour la catégorie de référence $p < 0,05$

1. Le modèle du rapport de cotes corrigé ne comprend pas l'état de santé autodéclaré à cause de la possible colinéarité.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes (2018).

Association entre la sécurité alimentaire et le nombre d'événements stressants de la vie

Le tableau 4 présente les résultats du modèle de régression logistique multivarié qui a servi à analyser l'association entre l'insécurité alimentaire et l'exposition à plusieurs événements stressants de la vie. Les résultats révèlent qu'un adulte qui a vécu au moins deux événements stressants de la vie était trois ou quatre fois (RC = 3,44, $p < 0,0001$) plus susceptible d'être en situation d'insécurité alimentaire qu'un adulte qui n'a vécu aucun événement stressant de la vie.

Les résultats du tableau 4 révèlent aussi que les variables de contrôle démographique et socioéconomique demeurent des déterminants importants de l'insécurité alimentaire. L'exposition à l'insécurité alimentaire est moins probable chez les adultes ayant fait des études universitaires (RC = 0,43, $p < 0,01$) ou chez les couples avec ou sans enfants (RC = 0,51, $p < 0,01$). Toutefois, les adultes dont le revenu du ménage équivalait correspondait aux 20 % de la tranche inférieure étaient au moins deux fois (RC = 2,70, $p < 0,0001$) plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Les adultes qui louaient leur logement étaient au moins trois fois (RC = 3,08, $p < 0,0001$) plus susceptibles que les propriétaires d'être en situation d'insécurité alimentaire. Les répondants qui ont déclaré que leur état de santé était passable ou mauvais (RC = 2,92, $p < 0,0001$) et ceux qui recevaient des prestations d'assistance sociale (RC = 2,34, $p < 0,01$) étaient au moins deux fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Enfin, les adultes qui vivaient au Québec et en Ontario étaient moins susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux qui vivaient dans la région de l'Atlantique. Les données statistiques ne sont pas assez solides pour tirer des conclusions en vue de la comparaison entre les Prairies et la Colombie-Britannique par rapport à la région de l'Atlantique. De même, les données statistiques sont insuffisantes pour déterminer si les adultes ayant vécu un événement stressant ou les immigrants sont plus ou moins susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire.

Tableau 4**Rapports de cotes tirés d'un modèle de régression logistique multivarié entre l'insécurité alimentaire et le nombre d'événements stressants de la vie et les variables de contrôle, pondérés**

	Rapport de cotes		
	Estimation	Intervalle de confiance de 95 %	
		Inférieur	Supérieur
Nombre de facteurs de stress			
0 (base de référence)	1,00		
1	1,40†	0,92	2,14
2 ou plus	3,57***	2,21	5,77
Variables de contrôle			
Région			
Atlantique (base de référence) ¹	1,00		
Ontario	0,55†	0,32	0,95
Québec	0,35***	0,22	0,55
Prairies ²	0,82	0,53	1,26
Colombie-Britannique	0,62	0,33	1,15
Sexe			
Homme (base de référence)	1,00		
Femme	1,30	0,94	1,80
Âge	0,98**	0,97	0,99
Niveau de scolarité			
Diplôme d'études secondaires ou moins (base de référence)	1,00		
Diplôme d'une école de métiers ou collégial	1,11	0,74	1,68
Baccalauréat ou grade de niveau supérieur	0,43*	0,23	0,78
Revenu du ménage équivalent (0 % à 20 %)			
Oui	2,70***	1,72	4,25
Propriété du logement			
Propriétaire (base de référence)	1,00		
Locataire	3,08***	1,99	4,76
Statut d'immigrant			
Oui	1,63	0,96	2,77
Source principale de revenu			
Pension ou prestations (base de référence)	1,00		
Salaire ou traitement	1,54	1,00	2,40
Assistance sociale	2,34*	1,30	4,22
Autre	1,35	0,73	2,50
Composition du ménage			
Célibataire (base de référence)	1,00		
En couple, avec ou sans enfants	0,51*	0,35	0,77
Autre	0,98	0,59	1,63
État de santé autoévalué passable ou mauvais			
Oui	2,92***	2,07	4,13

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0.01$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0.001$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0.0001$)† significativement différent pour la catégorie de référence $p < 0.05$

1. La région de l'Atlantique est formée de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

2. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes (2018).

Discussion

Cette étude est la première à s'intéresser à l'association entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire chez les adultes canadiens. Selon les données de 2018 (vague 4) de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA), 5,2 % de la population adulte canadienne était en situation d'insécurité alimentaire, alors que 93,9 % étaient en situation de sécurité alimentaire. Cette étude a aussi révélé que 5 événements stressants de la vie sur 10 étaient associés à l'insécurité alimentaire (tableau 3). Ces événements stressants sont la perte d'un emploi, la détérioration de la situation financière, le fait d'être victime d'un crime, une blessure ou maladie personnelle, ou subie par une personne apparentée ou un ami, ainsi que le chômage (sans ajustement à des fins de contrôle). De plus, les adultes qui ont vécu au moins deux événements stressants de la vie étaient significativement plus susceptibles (au moins trois fois plus) d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux qui n'ont vécu aucun événement stressant de la vie (tableau 4). Autrement dit, la probabilité d'être en

situation d'insécurité alimentaire s'accroît de manière significative à mesure qu'augmente le nombre d'événements stressants de la vie (comme la présente étude les définit) vécus. Ces constatations correspondent à celles de Temple (2018).

Ces constatations révèlent aussi que les associations les plus fortes entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire étaient les événements relatifs à la santé et au marché du travail. La perte d'un emploi, la détérioration de la situation financière, et les blessures ou les maladies personnelles ou subies par une personne apparentée ou un ami étaient parmi les événements les plus fortement associés avec l'insécurité alimentaire.

On a constaté que les événements stressants de la vie concernant la situation financière d'une personne (perte d'un emploi, détérioration de la situation financière) étaient le plus fortement associés avec l'insécurité alimentaire. Kirkpatrick et Tarasuk (2003) ont prouvé ce lien en trouvant des différences significatives dans les habitudes en matière de dépenses en nourriture (c.-à-d. significativement moins d'achats de produits laitiers, de fruits et de légumes) au sein des ménages à faible revenu comparativement à tous les autres types de ménage au Canada. De plus, les ménages à faible revenu ayant des dépenses de logement (c.-à-d. loyer ou hypothèque) achetaient beaucoup moins de produits laitiers et de produits de viande comparativement à leurs homologues dont le revenu est élevé. Cette différence en matière de consommation s'illustre le mieux lorsque le revenu d'une personne est instable, surtout dans les ménages à faible revenu. Leete et Bania (2010) ainsi qu'Akter et Basher (2014) ont démontré que l'instabilité des revenus mène à l'augmentation du risque d'insuffisance alimentaire. McIntyre et coll. (2014) ont étudié l'insécurité alimentaire au sein de la population active canadienne et ont établi des preuves empiriques selon lesquelles les ménages actifs étaient vulnérables à l'insécurité alimentaire, ce qui démontre que le revenu est un facteur significatif. Cette correspondance d'une étude à l'autre permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle les fluctuations du revenu tendent à avoir des effets négatifs notables sur les dépenses liées aux aliments. Les fluctuations du revenu tendent à nuire à la capacité d'un ménage à maintenir de façon constante le coût de la vie quotidienne. Les constatations des ouvrages susmentionnés confirment l'importance des résultats obtenus dans cette étude, puisque la plupart des événements de la vie ayant des répercussions sur le revenu d'une personne ont aussi une incidence significative sur l'insécurité alimentaire, à l'exception du chômage, si la variable est ajustée à des fins de contrôle. L'une des raisons possibles pour lesquelles le chômage (ajusté à des fins de contrôle) n'a pas une incidence significative pourrait être que la variable de contrôle portant sur la source principale de revenu comprend une catégorie sur l'assistance sociale (annexe A, tableau A2). Il est possible que les adultes au chômage reçoivent aussi des prestations d'assistance sociale, comme des prestations d'assurance-emploi. Ce comportement pourrait expliquer pourquoi l'effet du chômage n'est pas significatif lorsque ces contrôles sont ajustés.

On a constaté que les événements de la vie relatifs à la santé, notamment les blessures ou les maladies personnelles (physiques ou mentales) ou subies par une personne apparentée ou un ami, étaient associés à l'insécurité alimentaire chez les adultes. Cette constatation correspond à celles des ouvrages sur la santé existants. Martin et coll. (2016) ont présenté des données probantes selon lesquelles d'autres facteurs sociaux et de stress chez les personnes atteintes d'un trouble de la santé mentale peuvent augmenter le risque d'être exposé à l'insécurité alimentaire. Tarasuk et coll. (2013) ont démontré que les adultes affligés de maladies chroniques pourraient accroître la susceptibilité de leur ménage à se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Au moyen d'un échantillon longitudinal, McLeod et Veall (2006) ont trouvé les preuves d'une corrélation entre l'évolution de l'état de santé et l'évolution de la situation d'insécurité alimentaire.

Pour autant que les auteurs du présent rapport le sachent, cette étude est la première étude visant la population adulte canadienne à examiner l'association entre le fait d'avoir été victime d'un crime (avec ou sans violence) et l'insécurité alimentaire, et à trouver une forte association entre les deux. Des études en Australie et aux États-Unis ont aussi fait des constatations semblables (Temple, 2018; Breiding et coll., 2017; Ricks et coll., 2016; Caughron, 2016; Chilton et coll., 2014). Notamment, les études qui s'appuyaient sur des données américaines ont démontré de façon constante la relation entre la violence familiale et l'insécurité alimentaire. L'ELIA ne comprend pas de données sur la violence familiale à l'heure actuelle. Le lien entre la violence familiale et l'insécurité alimentaire dans le contexte canadien pourrait constituer un domaine de recherche d'intérêt particulier. En utilisant l'insécurité alimentaire comme variable explicative, Caughron (2016) a démontré que l'insécurité alimentaire pourrait accroître le taux de crimes violents d'environ 12 %.

Les résultats présentés n'ont pas fait ressortir de lien statistiquement significatif entre le décès d'un membre de la famille ou d'un ami proche et l'insécurité alimentaire. Ces constatations diffèrent de celles observées par Temple (2018), qui portaient sur le contexte australien et qui ont établi un lien solide entre le décès d'un membre de la famille ou d'un ami proche et l'insécurité alimentaire. La présente étude a aussi révélé qu'il existe une mesure statistiquement significative du lien entre le divorce, la séparation ou le décès d'un conjoint et l'insécurité alimentaire, ce qui diffère encore une fois des observations de Temple (2018). Une explication possible de ces différences est que les données de l'ELIA ont fait intervenir trop peu de répondants pour que ces variables explicatives puissent produire des analyses statistiques fiables. D'autres études ont établi un lien entre le divorce ou la séparation et l'insécurité alimentaire (Temple, 2018; Che et Chen, 2001). Il convient de noter que ces études présentent le divorce ou la séparation comme variable explicative, alors que dans la présente étude, la variable explicative est le divorce, la séparation ou le décès d'un conjoint. Il est possible que ce fait ait contribué aux différences observées dans les constatations.

Pour autant que les auteurs le sachent, aucune recherche antérieure n'a été réalisée au moyen de données longitudinales nationales tout en déterminant le lien entre des événements stressants de la vie¹⁶ et l'insécurité alimentaire. Carter et coll. (2012) se sont appuyés sur l'équivalent de six ans de recherche de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec afin d'évaluer le lien longitudinal entre cinq facteurs environnementaux¹⁷ et l'insécurité alimentaire. Renzaho et coll. (2013) ont avancé un lien entre les événements stressants de la vie et la maladie au moyen de données longitudinales obtenues dans le cadre de l'enquête par panel de la Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA). Hadley et coll. (2008) ont constaté que l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie étaient indépendamment liés aux symptômes de troubles de santé mentale courants (dépression, anxiété et stress post-traumatique), alors que Yap et coll. (2012) ont aussi utilisé les données longitudinales de la HILDA pour définir un lien entre les événements majeurs de la vie et l'évolution de la satisfaction à l'égard de la vie.

Forces et limites

Cette étude s'ajoute à l'ensemble des ouvrages existants qui portent sur le lien entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire. Dans le contexte de la population adulte canadienne, il s'agit de la première étude à s'intéresser au lien entre les événements stressants de la vie (tels qu'ils sont décrits dans la présente étude) et l'insécurité alimentaire. L'étude a permis d'examiner non seulement le lien entre les événements stressants de la vie individuels et l'insécurité alimentaire, mais aussi le lien entre le fait de vivre plusieurs événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire. Plusieurs modèles de régression logistique simples (sans variables de contrôle) et multivariés (avec des variables de contrôle) ont été analysés. Les modèles simples et multivariés qui en ont résulté ont servi à estimer les rapports de cotes non corrigés et les rapports de cote corrigés respectivement.

L'étude comporte certaines limites. D'abord, la population adulte visée par l'ELIA en 2018 (vague 4) ne représente pas la population adulte canadienne transversale de 2018. Par exemple, les immigrants arrivés au Canada après 2012, l'année de début de l'ELIA, ne figurent pas dans les données de l'échantillon de l'ELIA de 2018.

Par ailleurs, les constatations ne sont pas fondées sur des analyses statistiques longitudinales puisque de telles analyses requièrent que des données sur l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie soient recueillies pendant trois périodes de référence distinctes (vagues) au moins. Malheureusement, au moment de la présente étude, les données sur l'insécurité alimentaire de l'ELIA n'étaient disponibles que pour une seule vague (2018). C'est pourquoi les chercheurs n'ont pas été en mesure de réaliser le type d'analyse des données statistiques occasionnelles et les inférences associées aux données longitudinales habituelles. Par conséquent, les constatations sont principalement fondées sur l'établissement de liens entre les événements stressants de la vie et l'insécurité alimentaire au lieu de chercher à savoir si les événements stressants de la vie causent l'insécurité alimentaire.

16. Des mesures des événements stressants de la vie semblables à ceux des ouvrages actuels ont été employées.

17. Les facteurs environnementaux sont la privation maternelle et sociale, la cohésion sociale, le désordre, ainsi que le lieu de résidence.

Enfin, dans le cadre de cette étude, les chercheurs n'ont pas été en mesure de mener une analyse détaillée de chacun des événements de la vie du questionnaire de l'ELIA en raison du petit nombre de répondants. Afin de surmonter cette limite, un certain nombre d'événements stressants du questionnaire de l'ELIA connexes ont été regroupés pour former un nouvel événement stressant de la vie composite (tableau A1 de l'annexe). Un petit sous-ensemble de variables de contrôle a aussi été créé en raison du nombre limité de répondants visés par les variables de contrôle plus détaillées.

Travaux futurs

Il existe un potentiel pour de futures analyses statistiques longitudinales, mais celles-ci pourraient nécessiter au moins deux autres vagues de données sur la sécurité alimentaire. Par ailleurs, de nouvelles études longitudinales pourraient aider à traiter des questions sur la causalité en déterminant, par exemple, si les événements stressants de la vie causent de l'insécurité alimentaire dans le contexte de la population adulte canadienne. De plus, si l'on arrive à mieux comprendre la durée typique des effets d'un événement stressant de la vie sur une personne, cela fournirait des renseignements précieux pour les chercheurs et les décideurs.

La présente étude avance une association possible entre la baisse du revenu (c.-à-d. perte d'un emploi ou détérioration de la situation financière) et l'insécurité alimentaire. En étudiant davantage cette association, il est possible d'examiner le lien entre un faible revenu cyclique ou à long terme et une insécurité alimentaire persistante, ainsi que le lien entre les multiples dimensions de la pauvreté et ses effets sur la sécurité alimentaire.

Une échelle de résilience ou une échelle de sentiment de cohésion¹⁸ pourrait permettre de normaliser les mesures du stress et mener à une sorte de définition rigoureuse d'« événements stressants de la vie. » Malheureusement, de telles échelles ne sont pas actuellement disponibles pour les données de l'ELIA. De plus, il est possible que la mise en œuvre de ces échelles mène à de meilleures inférences statistiques entre le lien entre l'insécurité alimentaire et les événements stressants de la vie, comme il en est question dans la présente étude. Richardson et Ratner (2005) ont constaté qu'une échelle de sentiment de cohésion n'atténue pas les effets d'événements stressants de la vie récents sur l'état de santé autodéclaré. Néanmoins, cette étude présentait des données selon lesquelles les événements de la vie relatifs à l'emploi et à la santé, ainsi que de nombreux événements stressants de la vie, sont fortement associés avec l'insécurité alimentaire.

18. L'échelle de sentiment de cohésion mesure la façon dont les répondants perçoivent la vie en évaluant leur capacité à utiliser leurs ressources pour surmonter l'adversité et préserver et améliorer leur bien-être.

Références

1. Affaires mondiales Canada. 2018. « [Programme de développement durable à l'horizon 2030](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fr) », https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fr.
2. Akter, S. et S. Basher. 2014. « The impacts of food price and income shocks on household food security and economic well-being: Evidence from rural Bangladesh », *Global Environmental Change*, vol. 25, p. 150-162, ISSN 0959-3780, <https://doi.org/10.1016/j.gj>
3. Benhin, E. 2018. « Étude longitudinale et internationale des adultes (vague 3) », [Rapport sur la qualité des données, document interne](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-648-x/89-648-x2020004-fra.htm), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-648-x/89-648-x2020004-fra.htm>.
4. Bickel, G., M. Nord, C. Price, W. Hamilton et J. Cook. 2000. « Guide to Measuring Household Food Security, Revised 2000 », Alexandria (Virginie), Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf.
5. Breiding, M. J., K. C. Basile, J. Klevens et S.G. Smith. 2017. « Economic Insecurity and Intimate Partner and Sexual Violence Victimization », *American journal of preventive medicine*, vol. 53, n° 4, p. 457 à 464. DOI : 10.1016/j.amepre.2017.03.021.
6. Carter, M. A., L. Dubois, M. S. Tremblay et M. Taljaard. 2012. « Local social environmental factors are associated with household food insecurity in a longitudinal study of children », *BMC Public Health 2012*, vol. 12, no 1038.
7. Caughron, J. 2016. « An Examination of Food Insecurity and Its Impact on Violent Crime in American Communities ». [All Theses](https://tigerprints.clemson.edu/all_theses/2565), no 2565, https://tigerprints.clemson.edu/all_theses/2565.
8. Che, J. et J. Chen. 2001. « Food insecurity in Canadian households », *Health Rep 2001*, vol. 12, n° 4, p. 11 à 22.
9. Chilton, M., J. Rabinowich et N. Woolf. 2014. « Very low food security in the USA is linked with exposure to violence », *Public Health Nutrition*, vol. 17, n° 1, p. 73 à 82, DOI : 10.1017/S1368980013000281.
10. Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. 2017. « [Une politique alimentaire pour le Canada – Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire](https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/AGRI/Reports/RP9324012/agrirp10/agrirp10-f.pdf) », <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/AGRI/Reports/RP9324012/agrirp10/agrirp10-f.pdf>.
11. Drucker, E.R. 2015. « [Food Security Status And Life Events Among Households With Children In The Midlands Of South Carolina](https://scholarcommons.sc.edu/etd/3718) », Mémoire de maîtrise, <https://scholarcommons.sc.edu/etd/3718>.
12. El-hajj, A. et E. Benhin. 2020. « Validation du module de la sécurité alimentaire de l'Étude longitudinale et internationale des adultes de 2018 », Série de documents de recherche de l'ELIA.
13. Eurostat. 2018. « [Glossary: Equivalent income](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Equivalent_income) », https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Equivalent_income
14. Gouvernement du Canada. 2019. « [Politique alimentaire](https://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-notre-ministere/initiatives-ministerielles-importantes/politique-alimentaire/?id=1597858160271) », <https://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-notre-ministere/initiatives-ministerielles-importantes/politique-alimentaire/?id=1597858160271>.
15. Gucciardi, E., J.A. Vogt, M. DeMelo, D. Stewart. 2009. « Exploration of the Relationship Between Household Food Insecurity and Diabetes in Canada », *Journal of Diabetes Care*, vol. 22, n° 12.
16. Hadley, C. et C.L. Patil. 2006. « Food insecurity in rural Tanzania is associated with maternal anxiety and depression », *American Journal of Human Biology*, vol. 18, n° 3, p. 359 à 368.

17. Hadley, C., A. Tegegn, F. Tessema, J.A. Cowan, M. Asefa et S. Galea. 2008. « Food insecurity, stressful life events and symptoms of anxiety and depression in east Africa: Evidence from the Gilgel Gibe growth and development study », *Journal of Epidemiology & Community Health*, vol. 62, p. 980 à 986.
18. Kirkpatrick, S. et V. Tarasuk. 2003. « The relationship between low income and household food expenditure patterns in Canada », *Public Health Nutrition*, vol. 6, n° 6, p. 589 à 597. DOI : 10.1079/PHN2003517.
19. Laraia, B.A., Siega-Riz, A.M., C. Gundersen et N. Dole. 2006. « Psychosocial factors and socioeconomic indicators are associated with household food insecurity among pregnant women », *The Journal of nutrition*, vol. 136, n° 1, p. 177 à 182.
20. Leete, L. et N. Bania. 2010. « The effect of income shocks on food insufficiency », *Review of Economics of the Household*, Springer, vol. 8, n° 4, p. 505-526. <https://doi.org/10.1007/s11150-009-9075-4>.
21. Martin, M.S., E. Maddocks, Y. Chen, S.E. Gilman et I. Colman. 2016. « Food insecurity and mental illness: disproportionate impacts in the context of perceived stress and social isolation ».
22. McIntyre, L., A. Bartoo et J. Emery. 2014. « When working is not enough: Food insecurity in the Canadian labour force », *Public Health Nutrition*, vol. 17, n° 1, p. 49 à 57, DOI : 10.1017/S1368980012004053.
23. McLeod, L., M. Veall. 2006. « The dynamics of food insecurity and overall health: evidence from the Canadian National Population Health Survey », *Applied Economics*, vol. 38, n° 18, p. 2131 à 2146, DOI : 10.1080/00036840500427429.
24. Melchior, M., A. Caspi, L.M. Howard, A.P. Ambler, H. Bolton, N. Mountain et T.E. Moffitt. 2009. « Mental health context of food insecurity: a representative cohort of families with young children », *Pediatrics*, vol. 124, n° 4, p. e564 à e572. DOI : 10.1542/peds.
25. Nations Unies. 1948. « [La Déclaration universelle des droits de l'homme](https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html) », <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>.
26. Olabiyi, O. et L. McIntyre. 2014. « Determinants of Food Insecurity in Higher-Income Households in Canada ». *Journal of Hunger and Environmental Nutrition*, vol. 9 n° 4, p. 433 à 448, DOI : 10.1080/19320248.2014.908450.
27. PROOF Food Insecurity Policy Research. 2018. « [Household Food Insecurity in Canada](https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/) », <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/>.
28. Renzaho, A., B. Houng, J. Oldroyd, J.M. Nicholson, F. D'Esposito et B. Oldenburg. 2013. « Stressful life events and the onset of chronic diseases among Australian adults: findings from a longitudinal survey », *European Journal of Public Health*, vol. 24, n° 1, p. 57 à 62.
29. Richardson, C. G. et P. A. Ratner. 2005. « Sense of coherence as a moderator of the effects of stressful life events on health », *Journal of epidemiology and community health*, vol. 59, n° 11, p. 979 à 984, DOI : 10.1136/jech.2005.036756.
30. Ricks, J., S. Cochran, O. Arah, J. Williams et T. Seeman. 2016. « Food insecurity and intimate partner violence against women: Results from the California Women's Health Survey », *Public Health Nutrition*, vol. 19, n° 5, p. 914 à 923, DOI : 10.1017/S1368980015001986.
31. Santé Canada. 2007. « [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Nutrition \(2004\) : Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/enquete-sante-collectivites-canadiennes-cycle-2-2-nutrition-2004-securite-alimentaire-lee-revenu-menages-canadiens-sante-canada-2007.html) », <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/enquete-sante-collectivites-canadiennes-cycle-2-2-nutrition-2004-securite-alimentaire-lee-revenu-menages-canadiens-sante-canada-2007.html>.

32. Santé Canada. 2012. « [Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol.html) », <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol.html>.
33. Santé Canada. 2020. « [Évaluation de la situation de sécurité alimentaire](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol/evaluation-situation-securite-alimentaire-surveillance-aliments-nutrition-sante-canada.html) », <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol/evaluation-situation-securite-alimentaire-surveillance-aliments-nutrition-sante-canada.html>.
34. Statistique Canada. 2019. « [Dictionnaire des données administratives longitudinales, 2017](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-585-x/12-585-x2019001-fra.htm) », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-585-x/12-585-x2019001-fra.htm>.
35. Statistique Canada. 2018. « Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de 2018 (vague 4) », document interne de Statistique Canada.
36. Tarasuk, V., A. Mitchell, L. McLaren et L. McIntyre. 2013. « Chronic Physical and Mental Health Conditions among Adults May Increase Vulnerability to Household Food Insecurity », *The Journal of Nutrition*, vol. 143, n° 11, p. 1785 à 1793, <https://doi.org/10.1093/ajcn/143.11.1785>.
37. Tarasuk, V., A. Fafard St-Germain et A. Mitchell. 2019. « Geographic and socio-demographic predictors of household food insecurity in Canada, 2011–12 », *BMC Public Health*, vol. 19, n° 12. DOI : 10.1186/s12889-018-6344-2.
38. Temple, J. 2018. « The Association between Stressful Events and Food Insecurity: Cross-Sectional Evidence from Australia », *International Journal of Environmental Research and Public Health*.
39. YAP, S. C., I. ANUSIC et R. E. LUCAS. 2012. « Does Personality Moderate Reaction and Adaptation to Major Life Events? Evidence from the British Household Panel Survey », *Journal of research in personality*, vol. 46, n° 5, p. 477 à 488. DOI : 10.1016/j.jrp.2012.05.005.

Annexe A

Tableau A1
Dérivation des événements stressants de la vie

Événements de la vie	Module de l'ELIA	Variables de l'ELIA
Perte d'un emploi	Événements de la vie (MELF)	Perte d'un emploi (mise à pied, perte d'emploi due à la fermeture ou le ralentissement des activités d'une entreprise, etc.)
Détérioration de la situation financière	Événements de la vie (MELF)	Grave détérioration de la situation financière
Victime d'un crime	Événements de la vie (MELF)	Victime d'un crime sans violence (p. ex. vol, dommages matériels); Victime de violence physique (p. ex. agression)
Blessure ou maladie personnelle, ou subie par une personne apparentée ou un ami	Événements de la vie (MELF)	Grave blessure ou maladie (physique ou mentale) subie par une personne apparentée ou un ami proche; Grave blessure ou maladie (physique ou mentale) personnelle
Décès dans la famille	Événements de la vie (MELF)	Décès d'un proche ou d'un ami proche; Décès d'un parent; Décès d'un époux ou d'un conjoint; Décès d'un enfant
Mariage ou union libre	Changements au statut marital (FPMC)	Mariage actuel : Date a commencé à vivre avec l'époux; État matrimonial : Union libre actuelle, Date à laquelle a commencé à vivre avec conjoint
Divorce, séparation ou veuvage	Changements au statut marital (FPMC)	Mariage actuel : Mois et année de la séparation; État matrimonial : Date de veuvage/divorce
Chômage	Bloc minimal activité sur le marché du travail (LMAM)	Situation actuelle : Situation d'activité sur le marché du travail, 5 catégories
Retraite	Classification de la Retraite (RECR)	Retraite : Année
Nouvel enfant ou grossesse	Intention d'avoir des enfants (HEIC), Mise à jour des antécédents parentaux (FCUH)	Parentalité : Présentement enceinte; Enfant - Biologique, adopté ou par alliance

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes (2018).

Tableau A2
Dérivation du revenu principal

Catégorie	Variables fiscales
Salaires / traitements	Revenu d'emploi total, Revenu net d'entreprises, Revenu net de profession libérale, Revenu net de commissions, Revenu net d'agriculture, Revenu net de pêche, Revenu net d'un emploi autonome, Exonération à l'égard d'un revenu d'emploi d'un Indien
Prestations / pension	Pension de la Sécurité de la vieillesse, Prestation du RPC/RRQ, Versement net de suppléments fédéraux, Prestation universelle pour garde d'enfant, Prestations pour personnes handicapées comprises dans revenu RPC / RRQ, Revenu d'autres pensions et de pensions de retraite, Prestations fiscales canadienne pour enfants
Assistance sociale	Revenu de prestations d'assistance sociale, Prestations d'AE, Indemnités pour accident du travail, Prestation fiscale pour le revenu de travail, Prestation pour enfants handicapés, Prestations familiales
Autre	Dividendes, Montant imposable des dividendes de sociétés canadiennes imposables, Intérêts et autres revenus de placements, Montant total reçu - pension alimentaire pour conjoint et enfants, Revenu net de location, Autres revenus, Crédits pour la TFV et la TPS, Crédits d'impôt provinciaux, Revenu net d'une société de personnes, Revenu d'un REER, Montant net de gains / pertes en capital, Revenu de pension alimentaire, Autres revenus d'emploi

Source : Statistique Canada (2019).